



**HAL**  
open science

Dufter, Andreas / Grübl, Klaus / Schäringer, Thomas,  
(dir.) (2019). Des parlers d'oïl à la francophonie.  
Contact, variation et changement linguistiques, Berlin /  
Boston, De Gruyter.

Myriam Bergeron-Maguire

► To cite this version:

Myriam Bergeron-Maguire. Dufter, Andreas / Grübl, Klaus / Schäringer, Thomas, (dir.) (2019). Des parlers d'oïl à la francophonie. Contact, variation et changement linguistiques, Berlin / Boston, De Gruyter.. *Revue de linguistique romane*, 2022, 86, pp.282-287. halshs-03779653

**HAL Id: halshs-03779653**

**<https://shs.hal.science/halshs-03779653>**

Submitted on 21 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Andreas DUFTER / Klaus GRÜBL / Thomas SCHARINGER (ed.), *Des parlers d'oïl à la francophonie. Contact, variation et changement linguistiques*, Berlin / Boston, De Gruyter, 2019, 351 p.

Le présent volume contient douze versions remaniées de communications qui ont été présentées lors de la quatrième édition du colloque « Repenser l'histoire du français », qui s'est tenu à l'Université de Munich en avril 2016. Le thème qui fait l'unité du recueil est la variation et le changement linguistique du français au cours de son histoire.

Il débute par une introduction des éditeurs [1–15], qui contient un bilan actualisé des derniers acquis de la sociolinguistique historique du français. Dans l'évocation des contacts survenus entre le français et les dialectes galloromans, ces derniers sont présentés comme des dialectes du français (« le français [...] et ses dialectes » [3, 4]). On comprend que, dans une perspective sociolinguistique, les rapports diglossiques ont pu avoir pour effet de placer ces systèmes dans une position subordonnée, mais comme il s'agit d'une question centrale pour l'ouvrage, d'autant plus dans une perspective diachronique, il eût sans doute été mieux venu de s'abstenir d'un tel raccourci terminologique. Les dialectes en question sont ceux du conglomérat dialectal galloroman et non du français, lequel comporte tout au plus des régiolectes et non des dialectes. On regrette enfin que l'opposition inopérante entre *standard* et *variétés* [9] du français, désignées comme des « sous-systèmes linguistiques » [4], se soit immiscée çà et là. La variation du français dans l'espace ne se laisse pas départager en entités délimitées qui seraient des *sous-systèmes* d'un *standard*, à moins d'entendre par là la variété codifiée livresque et scolaire, dite de référence. Si c'est bien ce à quoi se réfèrent les éditeurs, alors la langue actualisée à travers tout l'espace francophone constitue en soi un sous-système, chapeauté par un système virtuel ne correspondant à aucune réalité observable en dehors de ses manifestations éditoriales.

L'introduction poursuit avec un aperçu de chacune des contributions, réparties à l'intérieur de trois sections intitulées « Contact, nivellement et (re-)standardisation : de la variation médiévale au français moderne », « Expansion du français comme langue seconde ou véhiculaire » et « Continuités et ruptures en français d'Outre-mer [*sic*] et dans l'émergence des langues créoles ».

La première partie du volume s'ouvre sur la contribution de Zinaïda Geylikman, « *Tu parli como ber* : le destin de la forme monosyllabique du substantif *baron* dans la *Geste francor* » [19-43], qui s'appuie sur les résultats de sa thèse de doctorat « Étude sémantique de *baron* et *chevalier* (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) : essai de méthode pour les dénominations féodales » soutenue en 2017 à l'École Pratique des Hautes Études. L'ensemble textuel sur lequel l'autrice fonde ses travaux de thèse est constitué de chansons de geste, de romans, de chroniques et de textes documentaires ; cette contribution se concentre sur un recueil de chansons de geste du 14<sup>e</sup> siècle originaire d'Italie, en bonne partie inspiré de textes de la période classique de l'ancien français.

Dans « Réflexions sur un remaniement picardisant de l'*Histoire d'Alexandre* à la fin du 15<sup>e</sup> siècle » [45-73], Annie Bertin examine la postérité de la traduction de Quinte Curce par Vasque de Lucène. En comparant deux versions du Livre 3 – l'une d'après l'exemplaire copié par Yvon le Jeune ayant appartenu à Charles le Téméraire (ms. fr. 22547), l'autre

d'après une version remaniée conservée à la bibliothèque municipale d'Abbeville (2<sup>e</sup> m. 15<sup>e</sup> s.) – l'autrice montre que le remanieur a souhaité 'vernaculariser' le texte, en procédant au remplacement en masse des latinismes et en empruntant de nombreux traits à la scripta picarde.

La contribution de Julie Glikman, « Les locutions conjonctives *malgré que* et *à cause que* : normes et usages en diachronie » [75-95], analyse la formation et l'émergence de ces deux locutions, qui présentent la particularité commune d'être stigmatisées et attestées depuis longtemps. Julie Glikman en examine la représentation dans plusieurs bases textuelles connues, dont la *BFM*, *Frantext* et *Europresse*. Dans la base *Europresse*, la moisson recèle un exemple de *malgré que* contenu dans un article paru dans les pages « Économie » du *Figaro*, ce dont l'autrice s'étonne [82], alors qu'il s'agit très probablement d'un article rédigé par un journaliste canadien, diffusé dans plusieurs médias écrits francophones (dont le *Figaro*) par le biais de l'Agence France-Presse<sup>1</sup>. L'emploi de cette locution conjonctive est en effet moins stigmatisé outre-Atlantique qu'en francophonie européenne (comme l'observe d'ailleurs Julie Glikman dans son étude), au vu de sa fréquence tous genres textuels confondus ; en outre, le dictionnaire *Usito* indique à juste titre qu'il est « parfois critiqué »<sup>2</sup>.

La première partie du volume s'achève sur une contribution de Pierre Larrivée, « Contextes promoteurs et émergence des questions *in situ* en français » [97-115], qui rend compte de l'émergence diachronique de l'interrogative partielle *in situ* (*Paul a vu qui ?*), attestée en continu seulement à partir du 18<sup>e</sup> siècle. Le contexte qui en a favorisé l'essor est celui des « interrogations retardées », c'est-à-dire où l'interrogatif partiel apparaît après le prédicat suivant une pause en lien avec une volonté de provoquer un effet de surprise (« la grande porte s'ouvrait pour laisser entrer la voiture de qui ?... du plastron !, cité p. 110, tiré de Balzac, en 1845) ou encore en lien avec une hésitation (« quand nous vîmes, il y a combien ? ... trois semaines ou un mois tout au plus », cité p. 111, tiré du Dumas père, en 1846). À ce portrait d'ensemble finement dressé, on peut ajouter deux exemples d'interrogations *in situ* cités dans Enckell (2017) datant tous deux de 1690, l'un chez Madame de Sévigné (s.v. *donner*), l'autre dans une pièce comique (s.v. *part*)<sup>3</sup>. On glissera enfin que les exemples *où ? quand ? comment ? et qui ? quand ? comment ?* tirés de romans de Balzac [106 ; 110] représentent des variantes figées qu'il conviendrait sans doute de considérer comme telles<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Il est mentionné sur le site de l'agence que le département économique, basé à Paris, emploie « vingt-cinq correspondants francophones qui se trouvent à l'étranger » : <https://www.afp.com/fr/le-departement-economique> [consulté le 8/11/2021].

<sup>2</sup> Nous soulignons. Cajole-Laganière, Hélène / Martel, Pierre / Masson, Chantal-Édith / Mercier, Louis, *Usito : Dictionnaire de la langue française - Le français vu du Québec*, Université de Sherbrooke : <https://usito.usherbrooke.ca/> [dernière consultation le 8/11/2021].

<sup>3</sup> Enckell, Pierre, *Dictionnaire historique et philologique du français non conventionnel*, Paris, Garnier, 2017.

<sup>4</sup> Une recherche dans Google Livres permet de se faire une idée de la profondeur chronologique de ce figement, qui remonte au début du 17<sup>e</sup> siècle au plus tard : ex. du titre d'un chapitre dans un ouvrage paru en 1608 de Nicolas Abraham de la Framboisière, médecin et conseiller du roi (1560-1636).

La deuxième partie, « Expansion du français comme langue seconde ou véhiculaire », débute par une contribution d'Andres Kristol intitulée « François Poulain de la Barre et les *Remarques particulières sur la Langue Française pour la ville de Genève* (1691) : les enseignements de la première cacologie connue d'un français régional » [119-139], qui examine la nature des faits contenus dans le premier ouvrage « correctif » connu consacré aux particularités d'un français régional : maintiens et innovations, celles-ci internes ou issues de contacts avec le francoprovençal genevois. S'inscrivant dans la lignée des « remarqueurs » Vaugelas, Bouhours, Ménage et consorts, l'ouvrage poursuit le genre « dites – ne dites pas » qui finira par faire fortune dans tout l'espace francophone à diverses époques. Comme Andres Kristol le démontre, les remarques de Poulain de la Barre se sont largement fondées sur deux de ses prédécesseurs : Hindret (pour la prononciation) et Richelet, auquel sont empruntés des jugements normatifs et plusieurs définitions. L'opuscule témoigne en cela de la propagation d'une vision étriquée du français jusque dans les régions périphériques de la francophonie européenne de l'époque.

Dans « L'entrée dans l'écrit revisitée : éléments occitans dans les lettres de soldats peu-lettrés du Languedoc-Roussillon (Révolution et Empire) » [141-164], Joachim Steffen s'appuie sur des lettres provenant des archives départementales de l'Hérault, rassemblées pour le *Corpus Historique du Substandard Français* (CHSF)<sup>5</sup>. Quelques points de la contribution sont discutables : on lit plusieurs fois à propos des pratiques observées dans ces sources que ce sont des « déviations » de la norme orthographique [142 ; 150 ; 151, etc.]. À examiner sommairement le sondage de ces « déviations » – *sante* (*santé*), *recu* (*reçu*), *letre* (*lettre*), *contant* (*content*), etc. – on se demande de quelle norme orthographique il peut s'agir, puisque toutes ces formes graphiques sont abondamment attestées dans l'histoire du français écrit : à titre d'exemple, *contant* et *letre* étaient des graphies encore usuelles à la fin du 17<sup>e</sup> siècle chez de grands auteurs<sup>6</sup>. On apprend en outre un peu plus loin que l'Hérault était une « région occitanophone jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle » et avec non moins de stupeur que « l'Ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) [...] avait eu pour effet la perte de la codification écrite de l'occitan ». D'abord, l'occitan se parlait toujours dans l'Hérault durant une bonne partie (avancée) du 20<sup>e</sup> siècle – même s'il est sûrement vrai qu'il s'étiolait à ce

---

<sup>5</sup> Thun, Harald (dir.), *CHSF : Corpus Historique Substandard Français*, Université de Kiel : <https://www.romanistik.uni-kiel.de/de/personen-und-sprechzeiten/THUN/introduction/introduction> [consulté le 8/11/2021].

<sup>6</sup> V. notamment dans ce même volume la contribution de Martineau / Remysen [292-93, v. ci-dessous]. Et il est hautement probable que l'on en relève des exemples encore postérieurs, au fur et à mesure que l'on s'occupera de rééquilibrer la gamme documentaire sur lequel se fonde l'histoire du français écrit. L'auteur semble ceci dit parfaitement conscient de la grande variation graphique qui prévaut toujours à l'époque pré- et post-révolutionnaire, puisque l'on trouve refoulé dans une note (tardive) [150 n 16] : « [...] En d'autres termes, ces variations révèlent dans une certaine mesure l'existence de normes graphiques locales ou régionales, même si celles-ci ne sont pas codifiées. C'est pourquoi le présent article – comme c'est l'usage dans les publications du CHSF – évite les termes *faute* ou *écart* en faveur de *déviante*, tout en étant conscient du fait que le terme *déviante* implique aussi une norme établie. » Ce à quoi nous proposons : *graphie* ?

moment – puisque c’est à cette époque qu’ont été menées les enquêtes pour l’ALLOr<sup>7</sup>. Puis, au 16<sup>e</sup> siècle, l’occitan écrit est loin d’être standardisé (si par « codification écrite », on entend la standardisation du système graphique). Enfin, terminons par une ultime rectification : la concurrence entre les auxiliaires *avoir* et *être* pour la formation des temps composés est un phénomène extrêmement répandu dans l’histoire du français, toutes périodes et aires géolinguistiques confondues. Il n’est pas impossible que ce phénomène puisse s’expliquer, dans certains contextes, par l’influence d’un substrat – par exemple occitan, comme le suppose l’auteur pour l’Hérault – mais son caractère très répandu ne doit pas pour autant passer à la trappe dans la description : ce n’est pas (ou pas exclusivement) de la décalcomanie d’origine patoisante si le français appris par les Héraultais de jadis était déjà variant sur ce point.

Le choix de l’article indéfini pluriel dans le titre de la contribution « Histoire linguistique *des* français : éléments pour une histoire du français au grand-duché de Luxembourg » de Joseph Reisdorfer [165-192] est justifié par le sempiternel critère des frontières géopolitiques : « Nous estimons qu’aujourd’hui on ne peut plus parler *du* français, mais *des* français. [l’auteur souligne] [...] des systèmes comme le français canadien, le français de Belgique, les français du continent africain » [166]. L’auteur donne ensuite l’exemple de l’anglais et de l’allemand comme « langues pluricentriques » au même titre que le français (sans toutefois aller jusqu’à employer les syntagmes *des anglais* et *des allemands*). Le problème est que l’unité sous-entendue par ces systèmes individuels flanqués d’un toponyme se dérobe à la moindre vérification : pourquoi parlerait-on *des* français lorsque l’on sait que, disons, le français au Canada partage une multitude de ses traits avec le français en France (à l’ouest notamment), en Suisse, en Belgique, aux Petites Antilles, en Haïti et aux Mascareignes ? Ce qui existe, c’est une langue diatopiquement différenciée. L’article dresse ensuite un utile panorama de l’histoire linguistique externe du français au Luxembourg, en commençant par son introduction comme langue administrative et juridique au 12<sup>e</sup> siècle et en terminant par la situation actuelle de l’enseignement du français, qui perd du terrain au profit de l’anglais et de l’allemand.

La contribution de Clémentine Rubio, « Diffusion du français en Palestine ottomane et idéologies linguistiques » [193-207], donne un aperçu des politiques linguistiques expansionnistes menées par la France lors de ses « missions civilisatrices » au Levant, en s’appuyant sur les archives du consulat général de France à Jérusalem, majoritairement constituées de correspondances diplomatiques des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Les extraits examinés rappellent que la diffusion du français s’y est accompagnée, comme ce fut le cas dans plusieurs lieux touchés par la colonisation, des poncifs sur le prétendu « génie » de la langue française et sur l’utilité de « civiliser » les « indigènes » par l’assimilation.

Dans « Le français et le suédois dans les correspondances finlandaises des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles : contacts de langues » [209-227], Juhani Härmä s’intéresse à l’abondante correspondance de Johan Albrecht Ehrenström (1762-1847) et de Gustaf Mauritz Armfelt (1757-1814), deux notables suédophones d’origine finnoise. Le français est présent dans ce

---

<sup>7</sup> Boisgontier, Jacques, *Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc Oriental*, Paris, Éditions du CNRS, 1981–1986, 3 tomes.

qui s'appelle aujourd'hui la Finlande dès le 17<sup>e</sup> siècle ; cette présence s'accroît à partir du 19<sup>e</sup> siècle lorsque le pays est annexé à l'Empire russe, puisque c'est le français qui a alors servi de lingua franca entre les Finlandais et l'administration russe. Les lettres examinées contiennent des cas d'alternance codique, d'« îlots textuels » en français (locutions, propositions entières empruntées ou inventées) et de rares emprunts, autant de moyens pour ces hauts dignitaires d'établir une complicité avec leurs correspondants et de signifier leur appartenance à l'élite locale.

La troisième et dernière partie du recueil, intitulée « Continuités et ruptures en français d'Outre-mer [sic] et dans l'émergence des langues créoles », commence avec le texte d'Ingrid Neumann-Holzschuh et Julia Mitko, « *Tout le monde parle différent mais on se comprend pareil* : le rôle de l'adjectif-adverbe dans le français nord-américain » [231-270], qui se donne pour objectif de démontrer l'hypothèse de Hummel (2017), selon laquelle le français en Amérique afficherait une préférence pour l'adjectif-adverbe plutôt que pour les adverbes en *-ment* comme c'est le cas par exemple en francophonie européenne<sup>8</sup>. L'adoption du paradigme adverbial en *-ment* se serait faite tardivement par rapport à celui des adjectifs-adverbes. Le français en Amérique perpétuerait (avec quelques tendances contemporaines selon les lieux) en cela une tradition ancrée dans l'usage oral durant la période coloniale. Les résultats obtenus permettent aux autrices de confirmer l'hypothèse de Hummel et de l'affiner, puisqu'elles observent l'indice classique d'un changement en cours, à savoir un clivage générationnel (en corrélation avec le niveau d'instruction) : au contraire des plus jeunes, les aînés évitent les formations en *-ment* (en particulier en Acadie et en Louisiane).

France Martineau et Wim Remysen, dans « Bouleversements sociaux et normes orthographiques : l'exemple du Régime anglais dans l'histoire du français québécois » [271-298], présentent une étude des usages orthographiques de membres de l'élite canadienne-française, en comparant les lettres privées (2<sup>e</sup> moitié du 18<sup>e</sup> s.-19<sup>e</sup> s.) des Papineau, famille bourgeoise locale, et celles de trois religieux français installés dans la colonie. L'analyse porte sur trois variables graphiques en concurrence : *oi/ai* (*avoit/avait*), *ere/ère/ère* (*manière, manière, manière*) et *ans/ens* pour les noms et les adjectifs au pluriel (*enfants/enfants*). D'un point de vue méthodologique, les auteurs ont tout à fait raison d'insister sur des précautions de base qui ne sont pas toujours suivies : « les usages canadiens [et plus généralement, dirait-on, les usages graphiques] ont souvent été étudiés à la lumière d'une norme institutionnelle imprimée, telle que le dictionnaire de l'Académie. Notre étude montre que lorsque l'on examine les usages manuscrits [...] il existe une variation importante entre scribes, mais aussi chez un même scribe ; il est donc essentiel de mettre en comparaison des documents privés à d'autres documents privés » [293]. La conclusion à laquelle parvient l'analyse est qu'après la Conquête, les usages des scribes canadiens présentent un conservatisme sur certains points (ayant été coupés de la France), mais que certaines pratiques innovatrices d'origine française n'en circulent pas moins aussi, grâce aux réseaux entretenus de part et d'autre de l'Atlantique.

---

<sup>8</sup> L'hypothèse est étayée dans cette publication plus récente : Hummel, Martin, « La structure 'verbe + adjectif'. *Parler vrai, dire juste, faire simple* et compagnie », *Revue Romane* 53/2, 2018, 261-296.

La contribution de Sibylle Kriegel, Ralph Ludwig et Stefan Pfänder, « Dialectes – créolisation – convergence : quelques hypothèses à partir du berrichon et du poitevin-saintongeais » [299-347] débute par un bilan utile des toutes dernières théories sur la genèse des créoles : convergence, « modèle zéro », etc. L'objectif poursuivi est de mesurer la « convergence des dialectes oraux du français » et des créoles antillais [302] ; par « dialectes oraux du français », les auteurs se réfèrent au berrichon et au poitevin-saintongeais. Selon les parties de l'article, on a affaire tantôt à une description des traits typologiques permettant de rapprocher les dialectes galloromans et les créoles – « le système verbal du berrichon comprend un certain nombre de démarquages ou de simplifications qui – tendanciellement – le rapprochent du créole » [306] – tantôt à une description de prétendus liens historico-génétiques : « Quant au poitevin-saintongeais, il nous importe de montrer qu'il s'intègre dans une grande zone dialectale du centre-ouest, laquelle possède une cohérence certaine et a joué un rôle indéniable dans la colonisation » [311]. Cette ambivalence est manifestement à mettre en rapport avec une tentative de réconciliation (quoi qu'il en coûte !) entre les scénarios de rupture et de continuité qui caractérisent depuis longtemps les débats sur la genèse des langues créoles. Quoi qu'il en soit, on sait – c'est là un acquis important de la recherche menée au cours des quarante dernières années sur la genèse des variétés américaines du français et des créoles – que le français et les créoles en Amérique (auxquels on peut ajouter ceux de l'Océan Indien) ne sont pas tributaires des usages traditionnels dialectaux des aires d'origine des colons venus s'installer outre-Atlantique, mais bien du français oral préévolutionnaire (Chauveau / Lavoie 1996<sup>9</sup>). Et de fait, tous les phénomènes analysés dans la contribution qui ont fait souche dans les créoles ne sont pas propres aux dialectes sélectionnés pour l'étude (comme le constatent d'ailleurs les auteurs eux-mêmes) : ce sont des faits qui étaient pour la plupart répandus à travers toute la France d'oïl. Le quoi qu'il en coûte a mené ultimement à confondre *etimologia remota* et *etimologia proxima*.

Le volume se clôt sur un index contenant des formes et des corpus cités, et les concepts employés (mais n'incluant pas les auteurs cités) [349-351]<sup>10</sup>. Que toutes les contributions n'atteignent pas la combinaison idéale entre description et analyse dans une publication réunissant dix-neuf auteurs n'enlève rien à la qualité de ce recueil édité avec soin. Il rendra

<sup>9</sup> Nous citons, parmi une série de publications sur cette thématique (qui s'est constituée comme un champ disciplinaire), une démonstration particulièrement emblématique : Chauveau, Jean-Paul / Lavoie, Thomas, « Rapports lexicaux entre l'Est québécois et l'Ouest du domaine d'oïl », dans : Lavoie, Thomas (ed.), *Français du Canada. Français de France. Actes du quatrième colloque international de Chicoutimi du 21 au 24 septembre 1994*, Tübingen, Niemeyer (Canadiana Romanica 12), 1996, 47-61.

<sup>10</sup> Pour éviter de surcharger la lecture, nous avons rassemblé ici sous forme de liste (non exhaustive) quelques coquilles repérées en cours de lecture : *AndrieuxReix* [19] (recte : *Andrieux-Reix*) ; « *Première* et surtout de la *Seconde guerre mondiale* » [177] (recte : *Première* et surtout *Seconde Guerre mondiale*) ; *linguis-tique* [195] (recte : *linguistique*) ; *ciaprès* [221] (recte : *ci-après*) ; *lamême* [225] (recte : *la même*) ; « adverbos italiens en *-ment* » [242 n 19] (recte : *-mente*) ; [wE] [292] (recte [we]) ; « nous nous proposons approfondir » [300] (recte : *nous nous proposons d'approfondir*) ; « c'està-dire » [307] (recte : *c'est-à-dire*) ; « le fondateur du Québec, Samuel de Champlain » (recte : « le fondateur de Québec »).

des services bien réels à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du français dans une perspective globale.

Myriam BERGERON-MAGUIRE